



"Le SNU n'a toujours rien de national et encore moins d'universel" selon l'UNSA Éducation | ESS, Emploi, Formation, Insertion et bien d'autres choses. | Michel Abhervé



Le blog de Michel Abhervé Faites entendre votre voix

• 09/02/2022



Pour monter en puissance le **SNU**, Service National Universel, doit diversifier les dates du séjour de cohésion. C'est ce qu'il tente en organisant des séjours durant les vacances de février de la zone A du 13 au 25 février 2022

Nous ne connaissons pas le nombre de participants à ces séjours, **Sarah El Haïry** n'ayant pas répondu à ce point de la question orale de **Pascale César**, députée Modem de Moselle qui lui demandait "*Pouvez-vous nous détailler les évolutions prévues pour les séjours de cohésion de février 2022, mais également nous préciser les effectifs concernés, leur répartition territoriale et sociale*"

Après l'évaluation 2020 qui a confirmé les limites de l'expérimentation (voir La nouvelle évaluation de l'expérimentation du SNU confirme qu'aucun enseignement ne peut être



ment nous préciser les effectifs concernés, leur répartition territoriale et sociale"

Après l'évaluation 2020 qui a confirmé les limites de l'expérimentation (voir La nouvelle évaluation de l'expérimentation du SNU confirme qu'aucun enseignement ne peut être tiré pour une éventuelle obligation), l'UNSA-Éducation réagit dans un texte **Service National Universel : toujours à marche forcée !**

Le SNU n'a toujours rien de national et encore moins d'universel, tant il passe à côté de l'objectif de mixité sociale qu'il s'est fixé. Et les personnels chargés de l'organisation sont toujours sous pression, les nombreux problèmes soulevés dès 2019 peinent à trouver des solutions pérennes.

Comment garantir qu'un ancien gradé ou un réserviste de l'armée française et un professionnel de l'éducation populaire tiennent spontanément un discours harmonisé sur l'égalité homme femme ou ait les compétences nécessaires pour accompagner des jeunes dans leur parcours professionnel et personnel ? Les nombreux signalements pour propos racistes ou sexistes de la part de certains encadrants disent à quel point le besoin de cadrage et de formation est important.

l'impact sur les services des rectorats qui n'a pas été pensé ni construit... souligne la difficulté et la lourdeur de la gestion de ce dispositif pour des personnels qui doivent gérer, sans véritable cadre, un dispositif peu clair en terme juridique (il fonctionne aujourd'hui sur la base légale d'un accueil collectif de mineurs). Le recrutement des encadrants, leur paiement de leur rémunération, le suivi de ces personnels s'ajoute pour l'instant aux personnels en charge d'autres missions. Sans parler du recrutement des jeunes volontaires, qui incombe aujourd'hui le plus souvent aux CPE des lycées.

Pour l'UNSA, la situation actuelle ne permet pas, loin s'en faut, d'envisager une généralisation du dispositif à tous les jeunes de 15 à 16 ans. Alors même que les difficultés se multiplient, la mise en marche forcée d'un tel dispositif ne peut déboucher que sur un dispositif insatisfaisant, voire contre-productif.

